

Retraites : attention à la casse !

01/07/2018 [Alternatives Economiques n°381](#)

Christian Chavagneux Editorialiste

Consultation des partenaires sociaux, consultation citoyenne, la réforme des retraites, prévue pour 2019, a déjà démarré. Le gouvernement veut rendre notre système plus juste. Celui-ci comporte, de fait, un certain nombre d'injustices. Selon l'Insee, il y a treize années d'écart d'espérance de vie entre les 5 % les plus pauvres et les 5 % les plus riches. Et l'OCDE montre que les travailleurs pauvres subissent, en plus, un taux de remplacement - le rapport entre le montant de la pension et le dernier salaire - plus faible que les autres. Est-ce que le gouvernement veut combattre ces injustices ? *A priori*, non. "*L'objectif est qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique*", explique le haut-commissaire à la réforme Jean-Paul Delevoye. Donc, à carrières à trous, aux revenus faibles, ce sera une retraite de misère, mais au moins ce sera pour tout le monde pareil !

Pas de gros dérapages financiers

Le gouvernement veut également simplifier le système et ses 42 régimes de retraite différents. On peut s'amuser à pointer les 17 000 retraités de la Banque de France ou les 400 de la Comédie française, sans oublier les marins, les prêtres, les parlementaires, etc. En fait, seuls trois ou quatre régimes concernent beaucoup de personnes : les salariés du privé (13 millions), les fonctionnaires (1,9 million), les salariés agricoles (1,9 million) et les artisans-commerçants (1,7 million). Comme on voit mal ce gouvernement embêter les artisans et les commerçants, entre les 570 euros de montant moyen brut de retraite du salarié agricole et les 2 300 euros du fonctionnaire d'Etat (1 240 euros pour le salarié du privé), qui sera visé en premier par des économies si ce n'est le fonctionnaire ?

Mais nos retraites sont-elles en danger ? Non. Après les nombreuses réformes mises en oeuvre, il va falloir travailler plus pour avoir sa pension à taux plein (172 trimestres à partir de la génération née en 1973) et la progression des revenus des retraités est désormais plus lente que celle des salariés. Aujourd'hui, un retraité gagne en gros les deux tiers de ce que gagne un salarié, ce sera environ 60 % en 2030 et la moitié seulement en 2050. Entre 2025 et 2035, la France aura un cap à passer, mais avec un déficit de financement des retraites de l'ordre de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) seulement. En tenant compte des réserves disponibles et des dettes actuelles des différents régimes, le Conseil d'orientation des retraites indique que notre système par répartition dispose d'un excédent patrimonial de 5,2 % du PIB fin 2016 !

Les risques d'un système à points

Pourtant, le gouvernement veut mettre en place une retraite par points. Chacun en accumule et regarde la valeur au moment où il souhaite s'arrêter. Si le total lui convient, il prend sa retraite, sinon il travaille plus longtemps. Un âge minimal reste fixé à 62 ans pour éviter que les gros salaires partent plus tôt et vivent sur le dos de la collectivité. Comment sera fixée la valeur du point ? En fonction de la croissance, de la démographie, de l'espérance de vie, d'un de ces critères, de plusieurs ou de tous ? On ne sait pas. Mais il vaudra mieux prendre sa retraite avant une crise qu'après ! Il n'y aura plus de retraite minimum garantie puisque la valeur du point varie de sorte à toujours équilibrer le système : le niveau des pensions sera ajusté en permanence. Et pour les plus fortunés, le gouvernement souhaite encourager le recours aux fonds de pension, qui couvrent aujourd'hui 2 % des retraites.

Davantage de capitalisation, risque de pensions moindres pour tous et remise en cause pour les

fonctionnaires, telles sont les orientations possibles de la réforme des retraites.